

**JOURNAL OFFICIEL****DE LA POLYNESIE FRANÇAISE****Philippe MACHENAUD-JACQUIER**  
Mail : philippe.machenaud@mail.pf**NUMERO SPECIAL**Matahiti 158  
N° 62 - Numera Taae**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 20  
no Novema 2009

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

**SOMMAIRE****PARTIE OFFICIELLE****ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE****ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES**

	Pages
<b>Présidence</b>	
Arrêté n° 2414 PR du 19 novembre 2009 constatant la démission de M. Tearii Alpha de ses fonctions de ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres .....	1066
Arrêté n° 2415 PR du 19 novembre 2009 constatant la démission de M. Nicolas Bertholon de ses fonctions de ministre de la santé .....	1066
Arrêté n° 2416 PR du 19 novembre 2009 constatant la démission de Mme Sylviane Terpoatea de ses fonctions de ministre du développement des archipels .....	1066
Arrêté n° 2417 PR du 19 novembre 2009 mettant fin aux fonctions de Mme Sylviane Terpoatea et MM. Tearii Alpha et Nicolas Bertholon au sein du gouvernement de la Polynésie française et modifiant l'arrêté n° 1164 PR du 17 avril 2009 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions .....	1067

# PARTIE OFFICIELLE

## ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

### ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

#### PRESIDENCE

**ARRETE n° 2414 PR du 19 novembre 2009 constatant la démission de M. Tearii Alpha de ses fonctions de ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres.**

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 12-2009 APF/SG du 11 février 2009 portant proclamation du Président de la Polynésie française M. Oscar Manutahi Temaru ;

Vu l'arrêté n° 1164 PR du 17 avril 2009 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la lettre de démission de ce jour du ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres ;

Vu la lettre n° 7236 PR du 19 novembre 2009 prenant acte de la démission du ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres,

Arrête :

Article 1er. — Il est pris acte de la démission de M. Tearii Alpha de ses fonctions de ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres.

Art. 2. — Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 novembre 2009.  
Oscar Manutahi TEMARU.

**ARRETE n° 2415 PR du 19 novembre 2009 constatant la démission de M. Nicolas Bertholon de ses fonctions de ministre de la santé.**

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 12-2009 APF/SG du 11 février 2009 portant proclamation du Président de la Polynésie française M. Oscar Manutahi Temaru ;

Vu l'arrêté n° 1164 PR du 17 avril 2009 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la lettre de démission de ce jour du ministre de la santé ;

Vu la lettre n° 7237 PR du 19 novembre 2009 prenant acte de la démission du ministre de la santé,

Arrête :

Article 1er. — Il est pris acte de la démission de M. Nicolas Bertholon de ses fonctions de ministre de la santé.

Art. 2. — Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 novembre 2009.  
Oscar Manutahi TEMARU.

**ARRETE n° 2416 PR du 19 novembre 2009 constatant la démission de Mme Sylviane Teroatea de ses fonctions de ministre du développement des archipels.**

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 12-2009 APF/SG du 11 février 2009 portant proclamation du Président de la Polynésie française M. Oscar Manutahi Temaru ;

Vu l'arrêté n° 1164 PR du 17 avril 2009 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la lettre de démission de ce jour du ministre du développement des archipels ;

Vu la lettre n° 7238 PR du 19 novembre 2009 prenant acte de la démission du ministre du développement des archipels,

Arrête :

Article 1er.— Il est pris acte de la démission de Mme Sylviane Terooatea de ses fonctions de ministre du développement des archipels.

Art. 2.— Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 novembre 2009.  
Oscar Manutahi TEMARU.

**ARRETE n° 2417 PR du 19 novembre 2009 mettant fin aux fonctions de Mme Sylviane Terooatea et MM. Tearii Alpha et Nicolas Bertholon au sein du gouvernement de la Polynésie française et modifiant l'arrêté n° 1164 PR du 17 avril 2009 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions.**

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 12-2009 APF/SG du 11 février 2009 portant proclamation du Président de la Polynésie française M. Oscar Manutahi Temaru ;

Vu l'arrêté n° 1164 PR du 17 avril 2009 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la lettre de démission de ce jour du ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres ;

Vu la lettre de démission de ce jour du ministre de la santé ;

Vu la lettre de démission de ce jour du ministre du développement des archipels ;

Vu la lettre n° 7236 PR du 19 novembre 2009 prenant acte de la démission du ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres ;

Vu la lettre n° 7237 PR du 19 novembre 2009 prenant acte de la démission du ministre de la santé ;

Vu la lettre n° 7238 PR du 19 novembre 2009 prenant acte de la démission du ministre du développement des archipels,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de :

- M. Tearii Alpha, ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres ;
- M. Nicolas Bertholon, ministre de la santé ;
- Mme Sylviane Terooatea, ministre du développement des archipels.

Art. 2.— Les tirets 4, 7 et 9 de l'article 1er de l'arrêté n° 1164 PR du 17 avril 2009 modifié sont retirés.

Art. 3.— Les arrêtés :

- n° 1201 PR du 21 avril 2009 relatif aux attributions du ministre de l'équipement, de l'urbanisme et des transports terrestres ;
- n° 1165 PR du 17 avril 2009 relatif aux attributions du ministre de la santé ;
- n° 1222 PR du 23 avril 2009 relatif aux attributions du ministre du développement des archipels,

sont abrogés.

Art. 4.— Le présent arrêté sera notifié au haut-commissaire de la République en Polynésie française, au président de l'assemblée de la Polynésie française et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 novembre 2009.  
Oscar Manutahi TEMARU.